

ILE DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 1320 /SG

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 23 Octobre 1964

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à Messieurs *les*

CONSEILLERS MUNICIPAUX

SAINT-DENIS

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en quatrième session extraordinaire le MERCREDI 28 OCTOBRE 1964 à 16 heures dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

- ORDRE DU JOUR -

- 1°) Renouvellement de la bourse accordée à l'élève GRONDIN Joseph du Collège Agricole de Saint-Joseph.
- 2°) Inscription en recettes et en dépenses aux budgets primitif et supplémentaire de 1964 de crédits provenant d'emprunts réalisés par la Commune en 1964.
- 3°) Inscription au budget 1964 d'un crédit de 100.337 Frs représentant une subvention pour le Stade de la Redoute.
- 4°) Projet de création d'un Conseil de Prud'hommes à Saint-Denis : avis à donner par le Conseil Municipal.
- 5°) *avec notes
attachées* Projet de contrat à passer avec l'Entreprise GOBALRAJA pour le transport du Brûlé à Saint-Denis et de St-Denis au Brûlé des enfants fréquentant les écoles de la Ville.
- 6°) Avenant N° 6 à la Convention de Concession d'une distribution d'énergie électrique de la Ville de Saint-Denis en date du 9 Août 1963, approuvée le 10 Août 1963, relatif à la gestion du "Fonds Spécial" : confirmation du taux des intérêts moratoires pour 1963 et pour 1964.
- 7°) Prêt de 25.000.000 de Frs CFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement de l'acquisition du terrain TINGAPERMAL Emilien, situé à Saint-Denis, au lieudit "RIVIERE-DES-PLUIES".
- 8°) Approbation d'une dépense de 30.000 Frs CFA pour frais d'installation d'un poste téléphonique au groupe scolaire "CANDIDE AZEMA".
- 9°) Approbation d'une dépense de 100.000 Frs CFA pour incinération par la S.I.A.C. de viandes saisies à l'abattoir.

..//..

10) Approbation d'une dépense de 335.977 Frs CFA représentant les frais de remise en état des chambres froides du Petit Marché.

Honoraires
11) Paiement du constat effectué à la Bretagne par Maître Michel, Huissier concernant les meubles et effets se trouvant dans un logement de fonction attribué à Mme LE BLEIS.
Réclamation des frais à Mme LE BLEIS. Instance éventuelle en dommages et intérêts contre Mme LE BLEIS.

12) Convention fixant les conditions dans lesquelles l'Atelier d'Art et d'Architecture G. ROYER apportera sa collaboration pour la réalisation des travaux de finition d'équipement, d'aménagements divers pour le fonctionnement de l'abattoir.

13) Paiement des honoraires dûs au Cabinet AUDRY - Ingénieur-topographe - pour exécution de travaux topographiques sur un terrain situé à Saint-Denis, au lieudit Sainte-Clotilde, destiné à recevoir la construction de deux collèges polyvalents de 1er cycle.
Inscription prévue au budget.

14) Paiement des honoraires dûs au Cabinet AUDRY, Ingénieur-Topographe, pour exécution de travaux topographiques sur le terrain de l'Ecole de Saint-François 7ème km.
Inscription prévue au budget.

15) Location d'un local appartenant à Mme PAYET Jean-Baptiste à la Bretagne, destiné à recevoir un cours de fin d'études.

16) Expiration du contrat passé entre la Commune et CODAL pour la location des chambres froides du Grand Marché.
Reprise des appareils et matériel.

17) Demande de concession pour une durée de 50 années de l'emplacement dit "PARC PLAISANCE" présenté par les Etablissements Lucien JOSEPH & Cie.

18) Marché de gré à gré à passer avec la SEGEFOM pour fournitures de matériaux enrobés et de bitume à la Commune.
Inscription au budget.

19) Recrutement à temps partiel, d'un archiviste communal, sur la base de 60.000 Frs l'an.

20) Proposition de vente faite par M. Jurien BERTIL, Pharmacien à Saint-Denis, d'un terrain de 3 ha 14 a 50 ca, situé à Saint-François - Destination éventuelle du terrain : cimetière.

21) Proposition de vente faite par la Société Moril FONTAINE d'une parcelle de terrain de 1.400 m² située dans le lotissement des "LAURIERS" et qui serait destinée à recevoir la construction d'une crèche, d'une garderie et d'un jardin d'enfants.
- Demande de prêt à la Sécurité Sociale.

22) Proposition de vente faite par M. Joseph HOAREAU, d'un terrain limitrophe de celui sur lequel a été construite l'école du Canal du Brûlé, pour le prix de 2.851.000 Frs CFA.
- Demande de prêt. - Inscription au budget primitif 1965.

- 23°) Demande d'expropriation pour cause d'utilité publique d'une parcelle de terrain de 1.000 m² située dans le prolongement du terrain de l'Ecole de MOUFIA, appartenant à Mme Rosaire GRONDIN, destinée à recevoir la construction de 2 classes.
- Avis de la Commission -
- 24°) Proposition de vente faite par M. SOURIS Théophile d'un terrain de 1909 m² environ, sis à Ste-Clotilde à l'angle des CD. 44 et CD. 49, pour le prix de 4.000.000 de Frs CFA - Avis de la Commission -
- 25°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 1.000 m² sise à Ste-Clotilde appartenant à la Société Anonyme Ivrin PAYET destinée à recevoir la construction d'une cantine.
- 26°) Avant-projet concernant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et caniveaux dans la traversée de St-Denis, rue du Maréchal Leclerc dans sa partie comprise entre la rue Charles Gounod et le Pont du Butor.
(subvention du Département et prêt par la C.C.C.E.)
- 27°) Travaux d'adduction d'eau à la Léproserie de Saint-Bernard -
Participation de la Commune - Inscription au budget.
- 28°) Construction d'une cuisine et d'un réfectoire à l'Ecole du Bois-de-Nèfles - Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise PAYET Rico -
Inscription au budget.
- 29°) Contrat de concession pour l'exploitation du Stade de la Redoute.
- 30°) Acquisition par la Commune du terrain de la Redoute pour le prix de 27.000.000 de Frs CFA.
- 31°) Concession à l'Office Réunionnais de Relations Publiques, d'Edition et de Publicité du droit d'affichage sur des édifices communaux.
- 32°) Exécution en régie des travaux de construction d'un logement de fonction à Sainte-Clotilde.
- 33°) Demande de subvention au Service de la Jeunesse et des Sports pour le fonctionnement de la Piscine Municipale (usage gratuit par les scolaires et les sportifs).
- 34°) Demande de subvention au Service de la Jeunesse et des Sports pour l'aménagement de la Piscine Municipale (proposition ATES).
- 35°) Plan d'urbanisme - mission à confier à un urbaniste.

LE MAIRE, h

